

MUNICIPALITE
DE
GIMEL

1188 Gimel, le 11 octobre 2012

PREAVIS MUNICIPAL No 7-2012

présenté au Conseil Communal de Gimel, en sa séance du 1^{er} novembre 2012

Objet : Budget 2013

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Municipalité vous présente son budget 2013 qui boucle avec un déficit de Fr. 316'042.-.

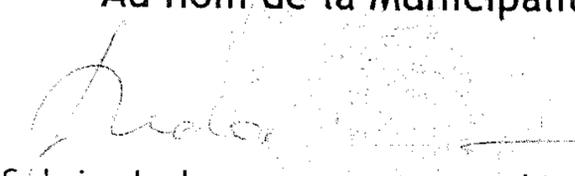
Le budget a été envoyé à chaque conseiller et transmis à la commission des finances pour étude. La commission des finances portera son rapport à votre connaissance lors de la séance du Conseil communal du 7 décembre 2012.

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs :

- Vu le préavis No 7-2012,
 - Oui les conclusions du rapport de la commission des finances,
1. D'adopter le budget 2013 tel que présenté.

Adopté par la Municipalité, dans sa séance du 2 octobre 2012.

Au nom de la Municipalité :


Sylvie Judas
Syndique


Lucy Thalmann
Secrétaire